



AUTORISATION DE PRISES DE VUES ET DE DIFFUSION D'IMAGES

Dans le cadre des différents événements organisés, l'association peut être amenée à réaliser des photographies ou des vidéos sur lesquelles vous apparaissez.

Notre club peut également être sollicité par la presse.

La loi relative au droit à l'image oblige les responsables de notre association à demander une autorisation écrite pour la prise de vue et la diffusion de ces prises de vue.

Je soussigné(e) :

Si nécessaire - Responsable légal de l'enfant :

Autorise, à titre gratuit, le PLCHB à me photographier / filmer et à exploiter mon image.

N'autorise pas le PLCHB à me photographier / filmer et à exploiter mon image.

Les prises de vues et les images ainsi réalisées seront exploitées exclusivement dans le cadre de la communication interne et externe de l'association, pour ses besoins de formation, de promotion ou d'information du public sur ses activités.

Cette autorisation est valable :

- Pour la réalisation de photos ou d'images dans le cadre des activités de notre association
- Pour la diffusion de ces prises de vue sur différents supports (support papier, support video, réseaux sociaux...) par les membres de notre club, par les journalistes, et les différents partenaires institutionnels ou privés
- Pour l'édition de documents (plaquette, journal interne et externe...)
- Pour des expositions relatives à notre association
- Pour la publication sur le site internet de notre club.

Cette autorisation est valable pour la saison sportive 2025-2026 et pourra être révoquée à tout moment.

La présente autorisation est incessible.

Fait à, le Signature



LICENCES – MODE D'EMPLOI

1) Je renouvelle ma licence PLCHB :

- Je clique sur le lien GESTHAND envoyé par email par FFHandball et je mets à jour les documents demandés. **Attention, les liens expirent automatiquement au bout d'un mois environ**, donc à faire dès réception de l'email.
- Si je n'ai pas reçu de courriel de FFHandball, je vérifie dans mes spams avant de me signaler en envoyant un email à 5878031@ffhandball.net
- GESTHAND vous demandera un certificat médical (tous les 3 ans) ou un questionnaire de santé et l'autorisation parentale pour les mineurs. Vous pourrez les importer directement dans GESTHAND.
- Pour le club, je mets à jour la fiche de renseignements et la remet avec le règlement de ma cotisation. Nous acceptons les règlements par chèques (1 seul chèque ou jusqu'à 5 chèques tous encaissables avant le 30/11/2025), espèces, chèques Vacances ANCV et en ligne via HelloAsso.
- Vous pourrez remettre votre fiche accompagnée de votre règlement lors des permanences les **mercredi 02 juillet de 17H00 à 20H00 et jeudi 3 juillet de 17H30 à 20H00**. Vous pouvez aussi l'envoyer par courrier à E. Dubois – PLCHB, 45 rue de Normandie, 78 370 PLAISIR.
- Si vous bénéficiez de coupons Pass+, vous pouvez les attribuer directement au PLCHB sur la plateforme : <https://www.passplus.fr/Beneficiaire/LandingPage.aspx>
- Si vous bénéficiez du dispositif Pass'Sport : <https://www.pass.sports.gouv.fr/> merci de nous remettre le courrier que vous recevrez avec votre règlement.
- Pour les jeunes de 15 à 17 ans, vous pouvez aussi télécharger l'application LABAZ et attribuer tout ou partie du montant de votre aide au PLCHB pour le règlement de votre licence.
Dans les trois cas, vous ne payez que la partie restante par chèque, espèces, chèques vacances ANCV ou en ligne. *Exemple : pour une licence U15M à 230€, si vous allouez 60€ via Pass Plus et si vous bénéficiez de 50€ de Pass'Sport, vous ne réglez que 230-60-50=120€ au club.*
- Si vous avez besoin d'une attestation pour votre Comité d'Etablissement, merci d'envoyer une demande par courriel à 5878031@ffhandball.net

2) J'adhère pour la 1ere fois au PLCHB :

- Je télécharge sur le site PLCHB l'ensemble des documents demandés : <https://www.plaisir-les-clayes-handball.com/index.php/adhesions/documents-a-telecharger>
A savoir : **certificat médical, autorisation parentale pour les mineurs et la fiche de renseignements.**
L'attestation d'honorabilité est uniquement demandée pour les encadrants et la déclaration de sinistre uniquement en cas d'accident.
- Je remets au club l'ensemble des documents remplis et signés, ainsi qu'une **photo d'identité** et une **photocopie de la carte d'identité ou du passeport ou du livret de famille** ou doit figurer le nom, le prénom, la date et lieu de naissance, avec le règlement de ma cotisation.
- Nous acceptons les règlements par chèques (1 seul chèque ou jusqu'à 5 chèques tous encaissables avant le 30/11/2025), espèces, chèques Vacances ANCV et en ligne via HelloAsso.
- Vous pourrez remettre votre fiche accompagnée de votre règlement lors des permanences les **mercredi 02 juillet de 17H00 à 20H00 et jeudi 3 juillet de 17H30 à 20H00**. Vous pouvez aussi l'envoyer par courrier à E. Dubois – PLCHB, 45 rue de Normandie, 78 370 PLAISIR.

- Si vous bénéficiez de coupons Pass+, vous pouvez les attribuer directement au PLCHB sur la plateforme : <https://www.passplus.fr/Beneficiaire/LandingPage.aspx>
- Si vous bénéficiez du dispositif Pass'Sport : <https://www.pass.sports.gouv.fr/> merci de nous remettre le courrier que vous recevrez avec votre règlement.
- Pour les jeunes de 15 à 17 ans, vous pouvez aussi télécharger l'application LABAZ et attribuer tout ou partie du montant de votre aide au PLCHB pour le règlement de votre licence.
- Dans les trois cas, vous ne payez que la partie restante par chèque, espèces, chèques vacances ANCV ou en ligne. *Exemple : pour une licence U15M à 230€, si vous allouez 60€ via Pass Plus et si vous bénéficiez de 50€ de Pass'Sport, vous ne réglez que 230-60-50=120€ au club.*
- Si vous avez besoin d'une attestation pour votre Comité d'Etablissement, merci d'envoyer une demande par courriel à 5878031@ffhandball.net

3) En cas de mutation :

- Je télécharge sur le site PLCHB l'ensemble des documents demandés : <https://www.plaisir-les-clayes-handball.com/index.php/adhesions/documents-a-telecharger>
A savoir : **certificat médical, autorisation parentale pour les mineurs et la fiche de renseignements.**
L'attestation d'honorabilité est uniquement demandée pour les encadrants et la déclaration de sinistre uniquement en cas d'accident.
- Je remets au club l'ensemble des documents remplis et signés, ainsi qu'une **lettre de sortie** fournie par votre ancien club, le règlement de ma cotisation et des frais de mutation.
- 50% des frais de mutation sont à la charge du joueur et à payer avec la cotisation; pour les autres 50%, nous vous demanderons un chèque de caution que nous n'encaisserons que si vous quittez le club à la fin de la saison de mutation.
- Nous acceptons les règlements par chèques (1 seul chèque ou jusqu'à 5 chèques tous encaissables avant le 30/11/2025), espèces, chèques Vacances ANCV et en ligne via HelloAsso.
- Vous pourrez remettre votre fiche accompagnée de votre règlement lors des permanences les mercredi 02 juillet de 17H00 à 20H00 et jeudi 3 juillet de 17H30 à 20H00. Vous pouvez aussi l'envoyer par courrier à E. Dubois – PLCHB, 45 rue de Normandie, 78 370 PLAISIR.
- Si vous bénéficiez de coupons Pass+, vous pouvez les attribuer directement au PLCHB sur la plateforme : <https://www.passplus.fr/Beneficiaire/LandingPage.aspx>
- Si vous bénéficiez du dispositif Pass'Sport : <https://www.pass.sports.gouv.fr/> merci de nous remettre le courrier que vous recevrez avec votre règlement.
- Pour les jeunes de 15 à 17 ans, vous pouvez aussi télécharger l'application LABAZ et attribuer tout ou partie du montant de votre aide au PLCHB pour le règlement de votre licence.
- Dans les trois cas, vous ne payez que la partie restante par chèque, espèces, chèques vacances ANCV ou en ligne. *Exemple : pour une licence U15M à 230€, si vous allouez 60€ via Pass Plus et si vous bénéficiez de 50€ de Pass'Sport, vous ne réglez que 230-60-50=120€ au club.*
- Si vous avez besoin d'une attestation pour votre Comité d'Etablissement, merci d'envoyer une demande par courriel à 5878031@ffhandball.net

Cotisations saison 2025/2026 :

BABYHAND	2020-2019	130 €
U9	2018-2017	150 €
U11	2016-2015	210 €
U13	2014-2013	210 €
U15	2012-2011	230 €
U18	2010-2009-2008	240 €
Seniors (*)	2007 et avant	260 €
Loisirs	2007 et avant	190 €
Handfit		130 €
Dirigeant		50 €

(*) Sur présentation du justificatif de scolarité, une remise de 20 € sur le prix de la licence sera appliquée aux étudiants.

- **REMISE FAMILLE** : En cas d'inscriptions multiples dans une même famille (même domicile), une remise « Famille » est appliquée sur le prix total des licences (Hors licences Dirigeants) : une remise de 30 € pour 2 licences, 50 € pour 3 licences, 110 € pour 4 licences, 150 € pour 5 licences.
Exemple : Pour une licence U11 et une licence U18 vous devriez payer 210€+240€= 450€ ; avec la remise, vous ne payez que 420€ euros.
- **LICENCE SENIOR ETUDIANT** : Sur présentation du certificat de scolarité, une remise de 20 € sur le prix de la licence sera appliquée.
- **LICENCE DIRIGEANT OFFERTE** : Pour toute inscription d'un enfant en catégorie U7 à +16, votre licence Dirigeant offerte pour participer à la vie du club (Tables de marque ...).
Exemple : Vous avez inscrit votre enfant en U11. Vous réglez pour votre licence Dirigeant et la sienne 210€, soit uniquement le prix de la licence de votre enfant.